



Association  
Interprofessionnelle  
de la Filière Coton

17 BP 988 Abidjan 17 - RCI

Tél. (225) 20 30 33 15/16

Fax : (225) 20 30 33 17

E. Mail : info@intercoton.org

Directeur de publication

TUO Lacina

Resp. de la Rédaction

N'Guetta K. Nicolas

Conception & Rédaction

FIHOX Laurent

Service Communication

Abonnement gratuit et  
téléchargement de la  
version PDF sur :  
[www.intercoton.org](http://www.intercoton.org)

Campagne 2009/2010

Prix d'achat  
du coton graine

1er choix = 175

2ème choix = 145

## SOMMAIRE

### Vie de la filière

7 milliards de l'Etat  
pour les engrais

P.1

Améliorer  
l'information  
statistique dans la  
filrière

P.3

Interview du  
Président de  
l'INTERCOTON

P. 4



Bulletin d'information de l'association interprofessionnelle de la filière coton ivoirienne

N° 10

[www.intercoton.org](http://www.intercoton.org)

Sept - Oct 2009

### Vie de la filière

## AIDE DE L'ETAT : 7 milliards pour les engrais

Lors de la conférence de presse qu'il a tenue le 26 novembre dernier au siège de l'INTERCOTON le Président TUO Lacina a informé les journalistes que L'Etat de Côte d'Ivoire n'est pas resté insensible à l'appel à l'aide des producteurs de coton. Pour la campagne 2009/2010 il a décidé de les accorder une subvention de 7 milliards. Ce qui représente 37% de rabais sur le coût de cession des engrais NPK et Urée. L'annonce qui devrait être entérinée très prochainement par le Conseil des Ministres a été faite récemment aux acteurs par le Ministre de l'agriculture à son cabinet.

Au nom de toute la filière M. TUO a



remercié le Président de la république, le Premier Ministre et le Gouvernement pour cet acte avant de promettre que la filière s'efforcera de jouer sa partition

Par conséquent, le sac de 50 Kg de l'engrais NPK sera cédé aux producteurs à 11 500 F. CFA au lieu de 18 250 CFA.

Par TUO Lacina, PCA

### Bonne campagne de commercialisation!

**E**  
**D**  
**I**  
**T**  
**O**  
**R**  
**I**  
**A**  
**L**  
Comme décidé à Korhogo à la traditionnelle réunion de lancement de la campagne de commercialisation, le top départ a été fixé pour le 20 novembre 2009. C'est donc partie pour la campagne 2009/2010. Une campagne qui selon les prévisions s'annonce plus interes-

sante puisque la production devrait connaître une augmentation d'environ 75 000 T pour se situer à 200 000T. Aussi, voudrais-je compter sur tous pour les efforts supplémentaires à déployer pour un bon déroulement de cette campagne et la préparation de la prochaine!

## Le coton moteur de la production vivrière dans les zones de savane

Le coton occupe toute la zone de savane ivoirienne et même celle pré forestière (Bouaflé, Vavoua, Daloa...), soit les 2/3 du territoire ivoirien. Des millions d'âmes en vivent directement ou indirectement. Cette culture introduite en Côte d'Ivoire avant l'indépendance va connaître un essor véritable à partir de 1975 avec la création de la CIDT (Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textile) par l'Etat de Côte d'Ivoire. La production qui a évolué de façon progressive pour atteindre les 400 000 T dans les années 2000, connaît aujourd'hui une baisse significative. Elle n'était plus que de 125 000 tonnes la campagne dernière.

Entre temps, la libéralisation est passée par là depuis



1998. Et le nombre de sociétés cotonnières est passé à six avec une douzaine d'usines d'égrenage pouvant traiter jusqu'à 500 000T de coton graine par an.

Au vu du rôle joué par le coton dans le développement des cultures vivrières dans les régions de savane, on peut affirmer qu'en plus d'être le moteur du développement des régions de savane, le coton y est aussi le moteur de la production vivrière.

En effet, pour des considérations de subsistance et surtout pour des raisons agronomiques, le coton est cultivé en assolement avec les vivriers tels que le riz pluvial, le maïs, l'igname, l'arachide,...qui occupent 60 à 70% des exploitations ! Ces cultures bénéficient des intrants et autres matériels destinés au coton : engrais, insecticide, attelage, etc. C'est sans doute pourquoi

Suite de la page 1

Pour l'engrais Urée, le sac de 50 Kg coûtera aux producteurs 10 550 FCFA au lieu de 16 750 F. CFA.

M. TUO Lacina a par ailleurs rappelé que lors de la campagne 2008/2009, l'Etat de Côte d'Ivoire a accordé aux producteurs une subvention de 50% sur les engrais. Ce qui a constitué une réelle motivation pour eux. Leur nombre qui était tombé du fait du découragement en dessous de 50 000 est remonté à plus de 70 000 pour une production attendue de 200 000 T contre 125 000 la campagne écoulée. Un constat qui a fait dire à M. TUO, lui-même producteur que progressivement les efforts sont en train de payer.

Quant au prix d'achat du KG de coton graine, le Président a rappelé que les 1er et deuxième choix ont été respectivement fixés depuis mai par l'INTERCOTON à 175 et 145 F CFA.

Enfin, le président de l'INTERCOTON a plaidé auprès du DG du trésor pour le paiement de l'aide de la campagne passée préfinancée par les égreneurs qui attendent encore leur chèque. Cela y va du bon déroulement de la nouvelle campagne qui est ouvert depuis le 20 novembre 2009.

.....

quand la production du coton est bonne, celle des vivriers l'est aussi dans les régions cotonnières. Le contraire, comme c'est le cas depuis ces dernières années constitue donc un risque pour la sécurité et la souveraineté alimentaire dans cette zone et même en Côte d'Ivoire puisque selon les spécialistes, l'essentiel de la production céréalière de notre pays proviendrait des régions du nord.

C'est pourquoi, il y a nécessité pour les pouvoirs publics d'aider la filière cotonnière à remonter rapidement la pente en l'aidant par exemple, à travers des subventions sur les intrants notamment sur les engrais. Ces intrants constituent une lourde charge dans le compte d'exploitation des agriculteurs qui ne tirent qu'un maigre revenu du coton à cause des cours peu rémunérateurs.

## Pour une meilleure gestion de l'information statistique dans la filière

L'amélioration de la gestion de l'information statistique figure au nombre des principaux objectifs poursuivis par le devis programme d'appui à la réorganisation de la filière coton. Outil de renforcement des capacités de la filière à travers son Interprofession et exécuté sous l'égide du ministère de l'agriculture avec un financement de la Commission Européenne, ce programme est mis en œuvre depuis le début de cette année.

Permettre la mise en place au sein de l'INTERCOTON d'un dispositif fiable de collecte, de traitement et de diffusion des données agricoles, industriels, commerciale de la filière pour satisfaire les besoin en la matière, tel est le travail d'étude confié à un consultant M. KONAN Konan Bernard ingénieur statisticien ivoirien jouissant d'une longue expérience dans la filière. Les résultats ont été livrés aux acteurs en octobre dernier au cours d'un atelier de validation tenu au ministère de l'agriculture. Bien que validé, et au vu de l'intérêt que revêt le sujet pour l'avenir de la filière, les participants parmi lesquels des invités personnes ressource du Ministère du plan, de l'Institut National de Statistique, ont recommandé à l'expert d'approfondir certains aspects de son travail compilé dans un rapport. En effet, depuis la création de la



filière, l'information statistique y est certes collectée et traitée. Mais le problème est que les structures la diffusent uniquement en leur sein ou de façon restreinte sans une ampliation systématique à l'INTERCOTON. Or cette dernière en tant qu'organisme interprofessionnel a un devoir de gestion de l'information au bénéfice de la filière et de ses partenaires qui ont besoin de données fiables à des fins de planification, d'évaluation et de conception de projets.

### Gérer les stats à moindre coût

Il faut noter que depuis quelques années un prestataire privé ACE (Audit Contrôle et Expertise) mandaté par l'Etat intervient dans la filière pour aider à résoudre le problème de la gestion des statistiques. Mais cela n'a pas pour autant résolu entièrement le problème. L'ACE bien que compétente ne s'intéresse conformément à son mandat qu'aux statistiques industrielles et commerciales. Il faut préciser en outre que la prestation de cet opérateur a un

coût non négligeable supporté par la filière à travers une redevance. Celle-ci fait partie des charges communes qui rentrent dans la structure du mécanisme de fixation du prix du coton graine. D'où l'idée pour la filière de se donner les moyens à la mesure de ses possibilités de gérer elle-même ses stats. Réussir à le faire à moindre coût est la solution idéale en cette période de vache maigre. Des propositions pertinentes mais améliorables ont été faites à cet effet par le consultant.

A cours terme, l'objectif est la publication d'un rapport annuel des statistiques de la filière coton publié en format papier et par Internet sur le site de l'Interco-ton.

Dans le même d'idée et grâce au même devis programme, une banque de données sur les OPA (Organisation Professionnelle agricole) de la filière cotonnière ivoirienne est en cours de réalisation. Elle sera consultable sur le site web de l'INTERCOTON. Elle devrait être une véritable vitrine sur le monde pour ces organisations qui ont un besoin pressant de redynamisation.

## La parole est à vous!

TUO LACINA PRESIDENT DE L'INTERCOTON

### « Nous avons encore besoin de l'Etat »

Du 22 septembre au 2 octobre 2008 le président de l'INTERCOTON a effectué avec l'AFFICOT-CI (Association des Faïtières de la Filière Coton) une tournée d'information et de sensibilisation dans le bassin cotonnier. L'apothéose de cette tournée a été la grande réunion de synthèse qui a réuni plus d'un millier d'agriculteurs le 8 octobre à Korhogo.

[Le Coton Ivoirien : Monsieur le Président vous revenez d'une tournée sur le terrain. Donnez –nous en des nouvelles.](#)

**TUO Lacina :** Cette tournée qui nous a conduit dans une douzaine de localités a permis d'échanger avec les producteurs et autres acteurs sur la situation actuelle de notre filière. Nous leur avons fourni toutes les informations sur la subvention accordée par l'Etat pour les engrais lors de la campagne 2008/2009. Sur dix milliards accordés, six ont été effectivement consommés par la filière. Mais le trésor n'a toutefois pas encore décaissé cet argent au profit des sociétés cotonnières et faïtières qui l'ont préfinancé. Ce qui risque de leur causer des difficultés de trésorerie pour la campagne 2009/2010 avec une répercussion sur les paiements aux producteurs.

Les acteurs nous ayant aussi confié la charge de négocier la reconduction de cette subvention pour la campagne 2009/2010, nous les avons informé sur l'état de nos démarches auprès des autorités compétentes.

Nous les avons aussi entretenu sur les projets en cours dans la filière notamment sur le projet de dynamisation des OPA financé par l'Union Européenne et piloté par l'ANOPACI; projet très important qui à terme devrait permettre à la filière d'avoir des coopératives viables.

[Le Coton Ivoirien : A propos de la reconduction de la subvention sur les engrais, elle le sera ou pas ?](#)

**TUO Lacina :** Nous avons effectué les démarches qu'il faut auprès du ministre de l'agriculture. Il nous a assuré que le principe était acquis mais nous attendons



toujours l'annonce officielle de la décision. C'est ce que nous avons pris soin d'expliquer aux producteurs qui espèrent vivement la reconduction de cette subvention qui les aidera un peu à amortir les pertes sur leur compte d'exploitation.

[Le Coton Ivoirien : Quelles sont les perspectives par rapport à la campagne 2009/2010 ?](#)

**TUO Lacina :** Avant de parler des perspectives je voudrais d'abord saluer les sociétés cotonnières qui malgré le retard constaté pour le remboursement de la subvention 2008/2009, ont fait l'effort de payer les producteurs. Hormis la société DOPA et la faïtière UCAB-CI, les autres ont fini de payer les producteurs. Pour les perspectives, en termes de production, nous pensons que les choses seront mieux que l'année dernière. Nous attendons 180 000 à 200 000 T.

## STATISTIQUES

### Prévision de production 2009/2010

SOCIETES	SEMIS (ha)	Prév. Prod( T)
CIDT	14 500	17 000
Ivoire coton	82 576	88 000
COIC sa	64 421	70 863
SECO sa	16 988	17 000
UCAB CI	4 951	4900
UCODEPMA	3 230	3 200
<b>TOTAL</b>	<b>186 666</b>	<b>200 963</b>